

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	10

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 31/03/2025 et publication le 01/04/2025

L'an 2025, le 25 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17 mars 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 17 mars 2025.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Représenté :

Excusé :

Absent :

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

D2025-012 : Vote du Budget Primitif 2025 du Lotissement de la Cordonnerie en annexe

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la présentation du projet de budget du Lotissement de la Cordonnerie en annexe faite par Monsieur le Maire.

ACCEPTE à l'unanimité le budget primitif 2025 du Lotissement de la Cordonnerie en annexe qui se résume comme suit :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		
- Fonctionnement	40 798,31 €	40 798,31 €
- Investissement	40 798,31 €	40 798,31 €
TOTAL GENERAL	81 596,62 €	81 596,62 €

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

